

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Dahlitz, Julie, *Nuclear Arms Control*, London, George Allen and Unwin, 1983.

par Marc C. Fortin

Études internationales, vol. 16, n° 2, 1985, p. 438-439.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701858ar>

DOI: 10.7202/701858ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

gences de sécurité et d'indépendance particulièrement nécessaires aux institutions publiques. Son analyse reste dans l'ensemble précise et claire. Il s'agit d'un ouvrage d'une grande utilité pour ceux que ces genres de question préoccupent.

Michel HOUNDIAHOÛÉ

*École Nationale d'Administration
Cotonou - Bénin*

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET MILITAIRES

DAHLITZ, Julie, *Nuclear Arms Control*, London, George Allen and Unwin, 1983.

D'emblée, Julie Dahlitz annonce ses couleurs: « Une large part de l'humanité et l'immense majorité de ceux qui occupent dans la société les postes d'influence ont failli à l'exigence de se donner les moyens de leur préservation, de la protection de leurs proches et de la perpétuation de ce qui leur est cher ». La raison profonde de cet échec se fonde selon l'auteur sur l'idée, trop répandue qu'une bonne compréhension de la menace nucléaire et des moyens de s'en prémunir soit susceptible de s'obtenir sans effort.

Ainsi, le chercheur australien propose comme remède une étude détaillée des processus et des méthodes de maîtrise des armements. Elle ajoute qu'un tel projet ne constitue pas le seul recours en face du péril universel et qu'une action « émotionnelle » exprimant l'effroi et une opposition déterminée au désastre potentiel pourra servir à galvaniser les opinions et à inciter ultimement les opposants à poursuivre leurs objectifs « par des moyens plus directs »... ?

Sur cette digression un peu surprenante venant d'une protagoniste de l'ordre du droit, Mme Dahlitz procède à une analyse plus pondérée de la matière. Au premier chapitre, elle retrace brièvement l'historique de l'entreprise dont elle évoque les principales réalisations. Elle offre en annexe au lecteur un tableau synoptique des événements les plus significa-

tifs étayé de notes explicatives utiles et pertinentes.

Dans les trois chapitres suivants, elle analyse le contexte changeant des délibérations au sein des Nations Unies au sujet de la création de normes juridiques internationales en faveur de la maîtrise des armements. Au passage, elle dresse un tableau de l'organisation des principales institutions opérant dans le domaine et explique leur fonctionnement. Aux chapitres cinq, six et sept, elle tente d'éclairer le système légal international dont elle analyse les fondements juridiques et le potentiel en matière de régulation et d'adjudication. Devant les insuffisances du régime en vigueur, elle tente de formuler quelques prémices susceptibles de renforcer le principe d'un système légal efficace.

Ce n'est qu'au chapitre huit et avec quelques réticences que Mme Dahlitz appréhende les négociations directes du type SALT, FNI et MBFR. Si elle rend compte convenablement du contexte stratégique général, elle ne cache pas sa méfiance à l'égard des principaux intervenants. Ainsi, elle préconise l'élargissement de ces entreprises à l'ensemble de la communauté internationale, plus susceptible, selon elle, d'y faire peser le poids de l'opinion.

Enfin, Mme Dahlitz s'adresse aux questions de mise en vigueur, de contrôle et de vérification des accords conclus. Elle décrit l'action de l'Agence internationale de l'énergie atomique en matière de prolifération et préconise la création d'un organisme multinational de contrôle et de vérification opérant sous l'égide des Nations Unies pour l'ensemble des questions relevant d'accords négociés en matière d'armement.

Au fil d'un ouvrage détaillé et quelque peu laborieux, Mme Dahlitz ne manque pas d'exposer la complexité et les insuffisances de l'entreprise qu'elle appréhende. Elle préconise comme solution le renforcement des institutions internationales auxquelles elle voudrait attribuer la juridiction ultime, voire exclusive, en la matière.

On ne saurait douter des intentions de l'auteur, mais entre la réalité qu'elle décrit et les solutions qu'elle propose, nous croyons

déceler quelques lacunes praxéologiques significatives. Si l'Organisation des Nations Unies constitue un forum essentiel où débattre les questions nucléaires, le bilan global de ses réalisations en toute matière ne prête pas à l'expression d'un optimisme débordant. Car il ne suffit pas de s'accorder sur le principe transcendant de la paix ou du désarmement, encore faut-il que ses membres consentent aux efforts et aux concessions nécessaires à l'instauration d'un régime efficace. Et malgré le poids de l'opinion, on voit mal comment un tel régime pourrait se réaliser sans l'accord et le concours actif des principaux acteurs.

Éventuellement, Mme Dahlitz succombe elle-même au discours partisan. Commentant la période qui a succédé à la deuxième session extraordinaire sur le désarmement (SSD II), elle stigmatise « l'action agressive et injustifiée » des États-Unis devant « la retenue et la sagesse exemplaire de l'Union soviétique ». Malgré toute l'exaspération qu'elle est en droit de ressentir, on s'attendrait de la part de l'auteur, à un jugement, oserions nous dire... plus équitable.

Si l'ouvrage de Julie Dahlitz présente quelques éléments susceptibles d'éclairer le contexte juridique et le fonctionnement des institutions multinationales en matière de maîtrise des armements nucléaires, son appréciation globale et les solutions qu'elle propose souffrent d'un réductionnisme par trop apparent. Ce livre utile à titre de référence, mérite à cet égard quelque réserve.

Marc C. FORTIN

*Département de science politique
Université Laval, Québec*

KENNAN, George F. *Le mirage nucléaire: Les relations américano-soviétiques à l'âge de l'atome*. Paris, Éditions La Découverte, 1983, 259 p.

L'opposition du public au déploiement des armes nucléaires a atteint de nouvelles proportions. Nord-américains et Européens de l'Ouest, en nombre toujours croissant, protestent avec vigueur contre le désastre insensé et

apocalyptique qui semble de plus en plus inévitable à moins que ne soit arrêtée la force meurtrière des armes nucléaires.

Dans son dernier livre, George F. Kennan, le plus grand soviétologue américain, abonde dans le même sens. Il écrit:

Ce mouvement contre les armes nucléaires et la guerre nucléaire est peut-être confus et désorganisé, mais des motivations fondamentales, rationnelles et puissantes en sont à la base. Parmi celles-ci, la prise de conscience de plus en plus grande, par beaucoup de gens, de l'horreur véritable d'une guerre nucléaire; une détermination à ne pas voir leurs enfants dépossédés de leur vie, ou leur civilisation détruite, par un holocauste de ce genre; et enfin, comme l'a dit Grenville Clark, une exaspération très réelle à l'endroit de leurs gouvernements, à cause de la rigidité et du conservatisme qui poussent ces gouvernements à ignorer la différence fondamentale entre les armes conventionnelles et les armes de destruction de masse...

Cet auteur bien connu est un défenseur de longue date de la dénucléarisation. Il fut l'un des premiers, à la fin des années 40 et durant les années 50, à nous mettre en garde contre la menace posée par la politique étrangère soviétique et contre le danger d'une défense américaine dépendante de l'armement nucléaire. Dans cet ouvrage on ne peut plus à propos, Kennan a choisi ses éditoriaux et ses discours les plus représentatifs sur la politique soviétique des États-Unis au cours des 35 dernières années. Kennan se préoccupe d'ailleurs de politique étrangère depuis longtemps. Il fut ambassadeur des États-Unis en Russie et en Yougoslavie et a écrit plusieurs ouvrages dont *Russia Leaves the War* et *Memoirs 1925-1950* (tous deux gagnants du Prix Pulitzer et du *National Book Award*). Il a également reçu le Prix Albert Einstein pour la Paix en 1981 et le prix pour la paix décerné par le marché du livre allemand de Frankfort en octobre 1982. Il est actuellement co-président de l'*American Committee on East-West Accord*.